



Hébergement avec participation au frais trop élevé

Par **Free2be**, le **08/02/2022** à **06:09**

Bonjour,

Je suis actuellement hébergé, avec mes 2 enfants, dans un petit manoir dans lequel on me prête 2 chambres et me donne accès aux pièces communes (salon, cuisine, sdb). La personne qui m'héberge me demande 500 euros par mois de participation au frais. J'ai vu avec mon assistante sociale, pour une aide financière du FSL. Sauf que lorsqu'elle a transmis le dossier à son supérieur pour qu'il lui valide, il lui a dit que la participation au frais était bien trop élevée par rapport à la consommation réelle et que cela était illégal. Il ne peut donc pas faire de demande de FSL mais la personne qui m'héberge me demande tout de même 500 euros ce qui, sans aide financière, il ne m'est pas possible pour moi de pouvoir la payer.

Je me retrouve dans une situation compliquée. Savez-vous qu'elle recours j'ai ? Quelle preuve de ses charges je peux demander à la personne qui m'héberge ? Ou bien comment je peux justifier des 500 euros demandés pour avoir une aide ?

Il faut savoir que je chauffe l'étage qu'on me prête, au poêle à bois et que je chauffe seulement les 2 chambres la nuit avec des chauffages à bain d'huile. Je fais également très attention à ne pas sùr consommer.

J'espère que vous pourrez m'éclairer, merci.

Je vous souhaite une bonne journée.

Par **Tisuisse**, le **08/02/2022** à **08:26**

Bonjour,

Voyez votre ADIL à Metz car, il semblerait que vous n'ayez pas de bail d'habitation, ce qui est obligatoire dans votre cas.

Par **youris**, le **08/02/2022** à **09:43**

bonjour ,

vous avez déjà posé la même question, il y a quelques jours.

si les conditions d'hébergement ne vous conviennnet pas, vous n'êtes pas obligé d'y rester.

salutations

Par **Free2be**, le **08/02/2022** à **11:36**

Bonjour,

Merci Tisuisse de votre réponse, je vais donc me tourner vers l'ADIL de ma région. Je ne connaissais pas du tout.

Non Youris ce n'est pas la même question, la première je demandais si elle pouvait me mettre à la rue, là j'ai su hier que je n'aurais pas d'aide pr payée les frais car trop élevé. Si je pouvais aller ailleurs je le ferai et me prendrais pas la tête à courir partout pour avoir un toit...